



# AVIS DE RECRUTEMENT

LA COMMUNE DE KEDOUGOU EN PARTENARIAT AVEC WORLD VISION SOUS BUREAU DE KEDOUGOU RECRUTE

## Volontaire communautaire

Nombre : 06

Localisation : Commune de Kédougou (quartiers de Dalaba, Dandemayo, Dinguessou, Mosque)

## Profil du volontaire communautaire:

Le Volontaire communautaire est une personne qui réside dans la communauté et est identifiée par celle-ci. Il joue le rôle d'intermédiaire entre les enfants, leurs parents et World Vision sous le leadership de la Commune. Il participe à la mise en oeuvre des activités du programme dans sa zone de responsabilité tout en assurant le suivi des enfants et les autres activités du parrainage. Il sera chargé entre autre de :

- ✓ Mettre en oeuvre toutes les activités du parrainage dans les quartiers de sa responsabilité telles que aider les enfants et leurs parents à élaborer toute communication avec le bureau de soutien et les parrains;
- ✓ Enregistrer les enfants dans le programme de parrainage;
- ✓ Mettre à jour les informations des enfants dans le système du parrainage;
- ✓ Prendre les photos et vidéos des enfants inscrits et de la communauté;
- ✓ Faciliter la rédaction des différentes correspondances entre l'enfant et son parrain dans sa zone de responsabilité;
- ✓ Encadrer les enfants dans les quartiers de la zone d'intervention de World Vision. ;
- ✓ Suivre le bien-être des enfants et des activités de développement au niveau de la Commune en général et au niveau des quartiers de sa responsabilité en particulier;
- ✓ S'assurer de l'application des mesures de protection des enfants dans sa zone de responsabilité et démontrer une affection pour tous les enfants;
- ✓ Informer, former et sensibiliser les parents des enfants inscrits et non inscrits dans le programme de parrainage pour susciter leur participation aux activités de développement;
- ✓ Collaborer avec tous les agents de World Vision et le Comité Local de Gestion du Programme (CLGP) pour faciliter la mise en oeuvre des activités de développement de tous les secteurs au niveau de sa zone de responsabilité;
- ✓ S'investir dans le travail communautaire de plusieurs manières telles que l'éducation/la formation de la communauté, le suivi de la santé et du bien-être de tous les enfants ainsi que l'animation des activités de développement dans sa zone de responsabilité. Il doit assurer le suivi de l'impact des activités telles que l'utilisation améliorée de l'eau, l'éducation sur l'hygiène et la fréquentation des structures de santé ainsi que la capacité organisationnelle des structures;
- ✓ Animer les clubs d'enfants et suivre leur bien être;
- ✓ Signaler tout incident relevant de la protection de l'enfant et des adultes bénéficiaires du programme;

Le volontaire communautaire doit disposer des connaissances et des aptitudes requises pour ce poste. Il aura besoin d'utiliser un équipement tel que bicyclette ou moto pour son déplacement dans le cadre de son travail;

Le volontaire communautaire rend compte au Comité Communal de Gestion du programme par le biais du Comité Local de Gestion du Programme (CLGP) qui a reçu ce mandat de ce dernier. A cet effet, il dépend directement de la Commune qui l'engage dans ce travail de volontariat.

## Critères de sélection des volontaires communautaires

**Pour être volontaire communautaire, il faut remplir les critères suivants :**

- ✓ Etre de nationalité sénégalaise
- ✓ Avoir une bonne moralité
- ✓ Etre sensible aux enfants
- ✓ Etre disponible, humble et modeste
- ✓ Etre un résidant du quartier cible où sont les enfants
- ✓ Bonnes compétences en matière de communication (langues locales)
- ✓ Bonnes capacités relationnelles
- ✓ Bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrite et orale)
- ✓ Bonne compétence dans l'interaction avec les enfants
- ✓ Avoir des connaissances en animation et en mobilisation sociale
- ✓ Etre âgé entre 21 et 35 ans.
- ✓ Avoir le niveau BAC minimum.
- ✓ Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le travail de développement ou en être associé
- ✓ Avoir une expérience de travail avec les enfants.
- ✓ Savoir conduire une moto avec permis de conduire

### **Aptitudes additionnelles**

Comprendre, accepter et s'aligner à la mission et aux valeurs de World Vision

Aptitude à manipuler l'outil informatique (Word, Excel)

### **Processus de recrutement:**

- Test écrit et entretien individuel avec la commission de recrutement

### **Dossier de candidature:**

1. Lettre de motivation adressée au Maire de Kédougou
2. Certificat de visite et contre visite médicale de moins de 3 mois
3. Casier judiciaire (de moins de 3 mois)
4. Photocopie légalisée des diplômes et attestations obtenus
5. Curriculum Vitae (CV)
6. Photocopie de la carte nationale d'identité
7. Certificat de domicile

### **NB :**

- Les dépôts se feront au niveau des Délégués des quartiers des (quartiers de Dalaba, Dandemayo, Dinguesso, Mosque) et au niveau de la mairie de Kedougou sous pli fermé et avec signature sur le registre de dépôt.
- Seuls les candidats répondant aux exigences du poste seront convoqués.
- Les candidatures féminines sont encouragées
- Le volontaire communautaire n'est pas un agent de World Vision

**Date limite de dépôt : le 9 septembre 2024 à 16 h 00 mn**

**Note :** Une commission composée de membres désignés par la Commune de Kédougou et le staff de World Vision se chargera de faire le dépouillement, conduire le test écrit et l'entretien avec les candidats retenus.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KEDOUGOU**

Quartier	Nombre de FDCs requis
Dalaba	1
Dandemayo	1
Dinguesso	2
Mosque	2